Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 65 (1920)

Heft: 12

Artikel: Notes au sujet du futur règlement d'exercice et de service en campagne

[fin]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340341

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes au sujet du futur règlement d'exercice et de service en campagne.

(SUITE ET FIN.)

Le développement de l'attaque est caractérisé par l'emploi à temps et si possible simultané de tous nos moyens. L'avant-garde doit chercher à gagner du temps et de l'espace, elle permet ainsi au commandant de prendre une décision définitive, de réserver au besoin une partie de son artillerie si la situation l'exige, et, enfin, de disposer du gros. C'est à ce moment qu'entrent en ligne de compte les situations prévues aux § 254-257 du R. E., soit les attaques frontales, contre le flanc, enveloppantes et tournantes.

Les principes restent les mêmes, mais ils sont accentués par l'importance de l'artillerie, en ce sens que celui qui veut agir quelque part doit fixer son adversaire sur le front s'il attaque sur le flanc, et vice versa.

L'enveloppement doit se préparer à l'avance, c'est-à-dire se déclancher à grande distance par un changement de direction ; il devient difficile de l'exécuter si l'on est déjà engagé dans le combat.

Le mouvement enveloppant double, par les deux ailes, dénommé aussi la *tenaille*, n'est admissible qu'avec des forces très supérieures, notamment en artillerie. Il conduit évidemment à un résultat certain, mais en cas de revers il provoque aussi un éparpillement des forces qu'il n'est guère possible de modifier.

Ce sont précisément les formations de combat, depuis celles de la marche d'approche jusqu'à celles de l'assaut, qui joueront un rôle capital. La puissance des groupes disséminés dans le terrain sera telle que nous aurons de la peine à faire la distinction entre le combat offensif et le combat défensif, car ces deux modes d'action alterneront les phases en raison directe de leur force de feu et de leur volonté d'arriver au but. C'est bien ce que fait comprendre le règlement français de 1920 : déjà cité, et qu'il faut reconnaître comme l'un des enseignements les plus caractéristiques de la guerre : « L'idée très simple que tout combat d'infanterie est mené par un certain nombre de groupes disposés en quinconce irrégulier, battant le terrain en avant d'eux et se prêtant un mutuel appui, affranchit désormais le règlement de toute discrimination excessive entre le combat offensif et le combat défensif. »

Tout repose, en somme, sur la volonté d'arriver à la position la meilleure et d'en exploiter les avantages au moment favorable. Cette notion du combat est nouvelle. On comprend que, pour en réaliser toutes les conséquences, il faille disposer d'une troupe dressée moralement et physiquement aux plus dures épreuves. La base de l'instruction est par conséquent le dressage complet du *groupe*. Hors de ce dressage pas de succès possible.

En tenant compte des différentes situations étudiées, nous pourrons déterminer le contenu de l'ordre de combat donné par le commandement. Il s'agira d'exposer aux subordonnés la situation et de conclure. Par exemple le dit ordre mentionnera :

- 1. La tâche de l'artillerie.
- 2. Les résultats de l'exploration.
- 3. Les directions de l'attaque, l'endroit où la décision se cherchera et de quelle façon on la réalisera, l'endroit où l'attaque sera momentanément stabilisée.
 - 4. La place et la force des troupes réservées.
 - 5. Le poste de commandement et les liaisons.

Descendant plus bas dans l'échelle hiérarchique nous verrons les sous-ordres indiquer le secteur d'attaque et le nombre d'unités réservées. Les normes du § 285 du R. E. relatives aux troupes de réserve, ne subissent pas ae modifications, sauf qu'il faut se souvenir de l'effet à attendre du feu de l'artillerie et de la nécessité de l'échelonnement en profondeur, deux facteurs qui ont une grande influence, aussi bien pour le choix de l'emplacement des réserves que pour leur direction de marche. Il est entendu, par contre, que toutes ces considérations reste-

raient sans valeur si on ne s'occupait pas des détails préliminaires de l'attaque.

* *

Français et Allemands sont d'accord pour éviter le mélange des hommes de compagnies différentes. Le soldat tient à combattre sous les ordres de son chef de section et de son capitaine; non seulement il y est porté par le sentiment de l'unité de direction, mais aussi par l'habitude. Il est de toute importance de déterminer la direction de l'attaque, les limites des ailes intérieure et extérieure, aussi bien d'après la carte que sur le terrain même.

Faut-il schématiser les formations de combat des petites unités ? Evidemment non, mais il est bon de ne rien exagérer et de voir si, dans certains cas et notamment chez nous, il n'est pas indiqué de faciliter leurs tâches aux officiers en leur donnant des bases d'exécution. Mais où s'arrêter ? Il est très facile de ne pas vouloir de schéma et tout de même de tomber dans l'erreur d'en construire un.

Le schéma a le gros désavantage d'émettre des idées préconçues, de donner des recettes, de croire que l'adversaire suivra nos pensées et par conséquent d'établir un plan souvent faux et toujours fragile.

Il faut, dans tout exemple donné, que l'officier soit forcé de réfléchir et soit amené à envisager nettement des modifications instantanées à ses dispositions.

Gardons-nous des idées préconçues! Souvenons-nous que Napoléon fit le calcul à Waterloo qu'il était impossible à Blucher d'arriver à temps sur le champ de bataille, que les Français en 1870 admirent que la position de Saargemund devait être attaquée par l'adversaire, que les Allemands en 1914 enlevèrent Liège mais qu'ils y perdirent un temps imprévu et que les derniers forts ne tombèrent que le 16 et le 17 août.

Le schéma devient, d'autre part, volontiers la ressource du paresseux qui croit avoir une méthode à disposition, qui s'y fie et qui perd toute initiative. Combien sont justes les considérations du règlement français :

« A aucun degré de la hiérarchie, nul n'est admis à justi-

fier une disposition ou une décision prise en se référant à un précédent ou en se réclamant d'un texte ou d'un croquis tirés d'un document officiel.»

Le seul genre de schéma admissible est, à notre humble avis, basé sur une appréciation de la situation, soit sur un jugement des faits, sur un raisonnement d'où découlent les avantages et désavantages de l'engagement attendu, sur les moyens dont on dispose et qu'on sait exister chez l'adversaire et enfin, sur une décision personnelle, ferme et catégorique.

L'ordre tiré du schéma a encore le grave inconvénient de ne pas obliger le subordonné à une étude approfondie. On sent tout de suite le genre, on agit de même. Des uns me diront que Napoléon en personne était arrivé à schématiser ses ordres et que son système consista à tout prévoir. C'est précisément cette manière d'ordonner qui devint grosse de périls lorsque des armées considérables entrèrent en action, aussi cet exemple tombe-t-il à faux, car il démontre que les généraux furent privés de toute liberté d'action au moment où il aurait été nécessaire de pouvoir agir autrement.

Si nous étudions les données tactiques de la guerre, nous voyons, à chaque instant, qu'elles viennent modifier le schéma qu'on s'en était fait. Les formations inchangeables n'existent pas, les intervalles comme les distances sont sujets à des variations constantes, le terrain est un tyran mais il faut savoir s'affranchir de ce fardeau. Enfin tous les dispositifs de combat ne tiennent pas debout si l'ennemi est décidé à nous imposer sa volonté. En conséquence pas de schéma, mais des motifs à l'appui de telle ou telle méthode, qu'on saura appliquer avec intelligence et sans parti pris.

Aujourd'hui, du reste, la conduite des armées est devenue un art extrêmement difficile car il y a, dans les corps de troupes, des engins et armes nouveaux qui ne peuvent agir avec efficacité que si le chef a su se passer des ordres-types.

Le schéma ou simplement l'idée qu'on reçoit la solution modèle, font contracter en temps de paix des habitudes déplorables. On prépare une manœuvre, elle doit réussir, si non l'officier court le risque de tomber en disgrâce. Et souvent les idées de certains chefs sont si connues qu'il est, hélas! facile d'en tirer un schéma adapté aux circonstances. De là à perdre de vue le but réel de la tactique, il n'y a qu'un pas. L'officier cherchera, en premier lieu, une exécution du schéma bâti selon les goûts de l'inspecteur.

Il y a quelques années un chef nouvellement nommé sur une de nos places d'armes se fit remarquer par son indépendance de jugement et par son horreur du schéma. Malgré ces qualités, ou plutôt à cause d'elles, il n'arrivait pas à faire comprendre ses intentions. Il ne lui resta alors qu'un moyen, ce fut de varier la manière d'inspecter les troupes et de provoquer l'initiative et le raisonnement par des exercices nouveaux et jamais pareils les uns aux autres.

Par quels moyens arriverons-nous à acquérir la mentalité de ce chef? Nous croyons que l'étude de l'histoire de la guerre et des conditions imposées aux belligérants donneront à nos cadres le sens de la tactique et les éloigneront des conceptions schématiques. La matière ne manque pas ; c'est elle qui devra être mise à contribution et c'est d'elle que nous essayerons, à l'avenir, de tirer quelques enseignements utiles.

Fz.